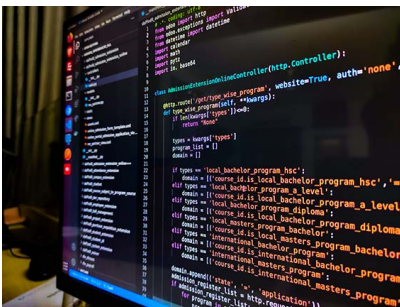


PORTRAIT DE JOSÉ LOPES-ESTEVE

Réaliser son doctorat par la voie de la VAE

La démarche est plus rare que pour une licence ou un master, mais il est bel et bien possible de décrocher un doctorat par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). C'est le chemin qu'a emprunté José Lopes-Esteves pour faire valoir son parcours professionnel en sécurité informatique. Il a ainsi obtenu son doctorat tout en continuant à travailler.



José Lopes-Esteves est inspecteur en sécurité des systèmes d'information au sein du Laboratoire de la sécurité des technologies sans-fil de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Il analyse et anticipe les menaces pour la sécurité des systèmes électroniques, en lien avec la mise en œuvre de protocoles radio ou d'interactions électromagnétiques avec leur environnement. Rattachée aux services de la Première ministre, l'ANSSI assure la mission d'autorité nationale en matière de défense des SI : veille, détection, alerte et réaction aux cyberattaques, en particulier sur les réseaux de l'État.

José est docteur depuis le 6 juin 2023. Il a soutenu sa thèse - Interférences électromagnétiques et sécurité de l'information : caractérisation, exploitation et investigation numérique*. Au départ, il a constitué en 2017 un dossier de VAE, comme pour n'importe quel diplôme. Il s'est donné le temps pour bien faire les choses :

rédigé son mémoire, écouté les conseils avisés de son tuteur et préparé sa soutenance pour la présenter au jury. Toute son expérience professionnelle a ainsi été explicitée, organisée et hiérarchisée pour constituer un ensemble de compétences logique et cohérent.

Résultat pour José au terme de cette démarche de VAE : une reconnaissance de la qualité de ses travaux par la communauté scientifique, une légitimité nouvelle pour porter la voix de l'ANSSI auprès de cette même communauté scientifique et participer à son animation, une expertise pour accompagner ses collègues dans un doctorat par la voie de la VAE.

Témoignage de José Lopes-Esteves

Aujourd'hui, José poursuit ses missions de service public à l'ANSSI. Avec son titre de docteur, il envisage désormais de retrouver ses cages de Faraday (enceinte utilisée pour bloquer les champs électromagnétiques) pour poursuivre ses recherches et engager, pourquoi pas, le développement de partenariats avec des acteurs académiques.

Petite précision nécessaire

Le processus de validation est exigeant et très encadré. Il sanctionne en général une longue expérience professionnelle et le diplôme obtenu a la même valeur que s'il avait été obtenu par une voie classique. En parallèle de la validation des acquis de l'expérience, il existe également des mécanismes de validation d'études supérieures (VES) et de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), qui permettent également d'accéder à la diplomation.

Le doctorat de José Lopes-Esteves est un doctorat de même valeur qu'un doctorat obtenu de manière traditionnelle. Le jury a même estimé que ses travaux de recherche étaient presque suffisants pour valider une HDR (habilitation à diriger des recherches, nécessaire pour postuler au professorat des universités ou à une direction de la recherche). Ce très beau résultat n'est pas, de l'aveu même de la présidente du jury, un cas isolé.

Une conclusion s'impose donc : osez valoriser vos acquis par VAE, VES ou VAPP !



La thèse de José Lopes-Esteves en détail

Spécialité de doctorat	Informatique
École doctorale	Sciences des métiers de l'ingénieur (SMI)
Laboratoire	<u>Centre d'études et de recherche en informatique et communications (Cédric)</u>
Équipe	<u>Réseaux et objets connectés (ROC)</u>
Directeur de thèse	Pierre Paradinas
Date de soutenance	Mardi 6 juin 2023
Sujet de thèse	Interférences électromagnétiques et sécurité de l'information : caractérisation, exploitation et investigation numérique
Résumé de la thèse	Il s'agit de s'intéresser à l'analyse des comportements des systèmes électroniques lorsqu'ils sont soumis à des signaux électromagnétiques agresseurs pour en déterminer les potentiels impacts pour la sécurité de l'information qu'ils traitent. Plus précisément, on aimerait savoir ce que peut faire un attaquant, quels impacts cela aura, et comment s'en protéger ou le détecter.



29 février 2024

© Radowan Nakif Rehan : Unsplash ; Cnam.

En savoir + sur la validation des acquis

C'est Vincent Merle, professeur émérite du Cnam, qui a introduit la VAE par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Il était alors directeur de cabinet de la secrétaire d'État à la formation professionnelle, Nicole Péry. C'est ainsi qu'est né le dispositif permettant de décrocher tout ou partie d'un diplôme à partir de son expérience professionnelle. Une révolution qui, vingt ans plus tard, séduit de plus en plus de candidats.

[Valider vos acquis \(VAE, VES, VAPP\)](#)
[VAE pour le doctorat](#)